



## Adjoint administratif

### Missions

**Sous la responsabilité de Madame la Maire et interlocuteur privilégié des élus, vous participez à la vie institutionnelle de la commune et veillez au bon fonctionnement des services.**

#### **Assistance et conseil aux élus**

- Élaborer et mettre en œuvre les décisions du conseil municipal
- Conseiller les élus et alerter sur les risques techniques, juridiques et financiers
- Maîtriser les relations avec les partenaires locaux et institutionnels

#### **Gestion des affaires générales- Services à la population**

- Accueillir et renseigner la population
- Préparer et gérer les actes administratifs de la maire
- Préparer, suivre et finaliser les commissions et conseils municipaux (constitution des dossiers, exécution et suivi des délibérations, des décisions municipales et des projets en relation avec les services extérieurs)
- Organiser les élections et effectuer le suivi des listes électorales
- Gérer les actes d'état civil et les registres afférents
- Assurer le suivi et la gestion des dossiers d'urbanisme en collaboration avec le service instructeur (DP et CUa instruits en mairie)

### Profil du candidat

Expérience confirmée dans une fonction similaire

Connaissances des procédures administratives, du statut de la fonction publique, des finances publiques, des marchés publics et du droit de l'urbanisme

Qualités relationnelles : goût du contact, de l'accueil, de l'écoute et des relations humaines

Qualités rédactionnelles, maîtrise des outils informatiques et des nouvelles technologies

Sens de l'organisation, rigueur, neutralité, capacité d'adaptation, polyvalence

Disponibilité, sens du service public

### Rémunération statutaire –

**Poste à pourvoir le 03 juin 2024**

**Temps de travail : mi-temps**

Les candidatures doivent être déposées par écrit, avec lettre de motivation et CV auprès de :

Madame La Maire

1, rue du Maine, 37330 CHANNAY SUR LATHAN

ou par courriel : [secretariat.mairie@channaysurlathan.net](mailto:secretariat.mairie@channaysurlathan.net)

